

Pacte pour la transition

Mesure #2

Alimenter au moins un bâtiment public ou l'éclairage public par un fournisseur d'électricité 100% renouvelable et coopératif

>> L'enjeu

Les collectivités peuvent aujourd'hui très facilement choisir de s'approvisionner en électricité d'origine renouvelable auprès d'un opérateur coopératif et local. La fin des tarifs réglementés est une occasion de mettre cette action en place.

>> En pratique

Il existe en France un fournisseur d'électricité qui s'approvisionne à 100 % et en direct auprès de producteurs d'énergie renouvelable : Enercoop. Structuré en un réseau de coopératives d'intérêt collectif (SCIC) régionales il associe, dans son sociétariat, consommateurs, producteurs et collectivités locales. Les consommateurs paient aux producteurs l'équivalent de leur consommation injectée sur le réseau, commun à l'ensemble des fournisseurs.

Au-delà de la fourniture d'électricité, le projet d'Enercoop est de développer un service complet citoyen de l'énergie. Enercoop investit d'ores et déjà dans des projets citoyens de production hydraulique, éolienne, solaire et biogaz, et développe des solutions d'économie d'énergie pour les consommateurs.

Les tarifs régulés, tarifs historiques proposés par EDF, disparaissent le 31 décembre 2015 pour l'ensemble des points de livraison dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA.

Si vous n'avez pas encore choisi une offre de marché, vous allez devoir le faire avant la fin de l'année. C'est l'occasion d'activer la transition énergétique sur votre territoire en rejoignant un fournisseur d'électricité 100% renouvelable et coopératif.

http://www.fnccr.asso.fr/categorie-2-services_publics_de_l_energie.html

>> Aller plus loin

Vous pouvez basculer tout ou partie de vos compteurs : bâtiment public, crèche, éclairage public, signalisation... Enercoop vous accompagne dans l'évaluation de vos besoins et l'estimation de vos factures.

Question pratique, le changement est sans risque de coupure, la continuité et la qualité

du service restent garantis par ERDF.

➤➤ Ils l'ont fait

- Lorient, 10 sites emblématiques (groupes scolaires), 400 MWh
- Ile saint Denis, Mairie, 2 annexes, 150 MWh
- Languedoc Roussillon, 6 bâtiments 100 MWh
- Parc du Maine (EPIC), engagement sur 4 ans, 300 MWh, 8 bâtiments

➤➤ Ressources

FNCCR, CRE, Energie2007, Energie-Info

http://www.energie2007.fr/actualites/fiche/4886/trv_gaz_electricite_achats_energie_fnccr.html

http://www.fnccr.asso.fr/categorie-2-services_publics_de_l_energie.html

<https://www.youtube.com/watch?v=W5RfJ9FKGAQ>

<http://www.energie-info.fr/Pro/Fiches-pratiques/Je-change-de-fournisseur/Je-suis-concerne-par-la-disparition-des-tarifs-reglementes-d-electricite.-Que-faire>

➤➤ Structur(e)s ou personne(s) à contacter:

Grégory DISSOUBRAY / gregory.dissoubray@enercoop.org / 01 75 44 41 53 /
Responsable développement Service commercial professionnels

David GAU / david.gau@enercoop.org / 01 75 44 41 54
Directeur Commercial et Relation Client